

DETAIL D'ORGANISATION

| | |
|---|---|
| CATEGORIE DE L'EPREUVE | GENTLEMEN |
| DATE DE L'EPREUVE | 28 SEPTEMBRE 2014 |
| CLUB ORGANISATEUR | VELOCE CLUB COMMERCIEEN |
| TITRE DE LA COURSE | PRIX ST MICHEL - BRICOMARCHE |
| EPREUVE COMPTANT POUR | |
| ITINERAIRE | COMMERCY D 958 - VIGNOT GIRONVILLE D 908 GEVILLE AULNOIS SOUS VERTUZEY D 39 VERTUZEY D 36 EUVILLE - COMMERCY |
| DISTANCE TOTALE | 21,6 Km - Nbre de tours : 1 |
| HEURE ET LIEU DES DOSSARDS | 12 H 45 – 13 H 45 au VELODROME de COMMERCY |
| HEURE ET LIEU DE DEPART | 14 H 15 à l' USINE ST MICHEL à COMMERCY (route d'Euville) |
| LIEU D'ARRIVEE | ENTRE 16 H ET 17 H SUIVANT NOMBRE D'EQUIPES |
| LIEU CONTROLE MEDICAL | VELODROME de COMMERCY |
| ADRESSE DES ENGAGEMENTS | MR MORISOT PATRICK 156, RUE EN BEL PRE 54200 BRULEY |
| GRILLE DE PRIX GRILLE DE PRIX SPECIAUX | N° COUPES / BOUQUETS / LOTS N° pour la catégorie : |

DELATTRE Philippe
Président du VCC
55 rue du port
55200 Euville
Tél. perso : 03 29 91 40 30
Port : 06 75 55 26 67



Fédération Française de cyclisme
Reconnue d'Utilité Publique
Comité de Lorraine
Vélo Club Commercy
Crée en 1895
Inscription au J.O le 7 mai 1922
n° Jeunesse et Sports n°:55-S-196 du 18/11/1981
N° SIRET : 448 264 671 00018

Gentlemen St Michel - Dimanche 28 Septembre 2014

« Souvenir Robert NOEL » à COMMERCY

BULLETIN D'ENGAGEMENT
DATE LIMITE D'ENGAGEMENT LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

Engagement papier : accompagné du règlement par chèque à l'ordre de :
« Vélo Club Commercy »

Tarif par équipe : 18.00 euros

Les engagements sur place seront majorés de 5.00 euros par équipe
« Pour une meilleure organisation de la course il est souhaitable de ne pas s'engager sur place »

A : Patrick MORISOT
156, Rue En Bel Pré
54200 BRULEY

Renseignements : 06 60 45 05 15 patrickmorisot@orange.fr
03 83 64 68 44

1) Catégories d'engagement (cocher votre catégorie)

| | |
|-------------|---|
| Catégorie 1 | Entraîneur d'âge libre (à partir de 17 ans) avec un gentleman âgé d'au moins 40 ans |
| Catégorie 2 | Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge |
| Catégorie 3 | Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme) |
| Catégorie 4 | Equipe d'âges libres (à partir de 17 ans) |

2) Désignation des coureurs

| NOM | PRENOM | DATE NAISS. | CLUB | N° LICENCE | FEDERATION |
|-----|--------|-------------|------|------------|------------|
| | | | | | |
| NOM | PRENOM | DATE NAISS. | CLUB | N° LICENCE | FEDERATION |
| | | | | | |

Contact téléphonique de l'équipe :

Les horaires de départ seront visibles dès 12h sur le site :
<http://vcc-commercy.clubeo.com>

DELATTRE Philippe
Président du VCC
55 rue du port
55200 Euville
Tél. perso : 03 29 91 40 30
Port : 06 75 55 26 67



Fédération Française de cyclisme
Reconnue d'Utilité Publique
Comité de Lorraine
Vélo Club Commercien
Créé en 1895
Inscription au J.O le 7 mai 1922
n° Jeunesse et Sports n°:55-S-196 du 18/11/1981
N° SIRET : 448 264 671 00018

Gentlemen St Michel - Dimanche 28 septembre 2014 à Commercy **REGLEMENT**

Article 1 : Course réservée aux coureurs licenciés de Fédérations FFC, UFOLEP, FSGT, FFCT, la course est ouverte également aux non-Licenciés munis d'un certificat médical de moins de 3 mois.

**TOUT COUREUR NE PRESENTANT PAS DE CERTIFICAT MEDICAL SE
VERRA REFUSER LE DEPART**

Article 2 : La course est ouverte à toutes les catégories à partir de junior.

Article 3 : Engagement dans l'une des 4 catégories ci-dessous à préciser sur la feuille d'engagement:

Catégorie 1: Entraîneur d'âge libre (à partir de 17 ans) avec 1 gentlemen+ de 40 ans

Catégorie 2: Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge.

Catégorie 3 : Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme).

Catégorie 4: Equipe d'âges libres (à partir de 17 ans).

Article 4 : Les droits d'engagements (18 euros par équipe) par chèque avec l'engagement papier. Aucun dossard ne sera remis si la totalité des droits d'engagements n'est pas réglée.

Article 5 : Engagement sur place au vélodrome avant 13 h 45 autorisé (23.00 euros par équipe).

Article 6 : Dossards 13h- 13h45 au vélodrome de Commercy. Aucun engagement ne sera accepté après 13 h 45.

Article 7 : Le braquet des Juniors est libre.

Article 8: Le premier départ sera donné à 14h15 devant L'usine St MICHEL et l'ordre des départs sera indiqué.

Article 9 : Départs toutes les 2 mn.

Article 10 : Chaque équipe pourra être suivie par un véhicule feux de détresse en fonctionnement en laissant une distance d'au moins 15 mètres avec les coureurs.

Info : L'assureur de la FFC ne couvrent pas les véhicules suiveurs.

Article 11 : Un signaleur sera placé à chaque intersection pour vous indiquer l'itinéraire et vous donner priorité de passage. Vous devez respecter le code de la route en toutes circonstances.

Article 12 : Une équipe dépassée ne doit pas « prendre la roue », mais doit laisser au moins 15 mètres avec l'équipe de devant.

Article 13 : En cas d'incident mécanique, le dépannage par le véhicule suiveur est autorisé.

Article 14 : Dans tous les cas, c'est la réglementation générale de la FFC qui sera appliquée.

Article 15 : Vestiaire et douche au vélodrome.

Article 16 : La remise des prix et le pot de l'amitié se tiendront au vélodrome une _ heure après l'arrivée de la dernière équipe (bouquets et coupes aux premiers de chaque catégorie, plus lots attribués par tirage au sort)

*Renseignements et engagements: Patrick Morisot
156 rue en Bel Pré
54200 BRULEY
Tél : 03 83 64 68 44/06 60 45 05 15*